



**Comité Midi-Pyrénées de Cyclisme**  
**Commission Régionale du Corps Arbitral**

**Objet : Formation arbitre régional**

La commission arbitrale régionale Midi-Pyrénées (CRAMPY), informe qu'une session de formation arbitre régional va débiter.

La première soirée de formation se déroulera le Vendredi 19 octobre 2012 à 20h15 au siège du comité régional de cyclisme FFC (2 bis, chemin Saint Agne 31520 Ramonville Saint Agne)

Le contenu de la formation est composé de cinq modules d'une demi-journée chacun. Un examen de contrôle des connaissances sera réalisé à l'issue de cette formation.

Les candidats, non-inscrits, doivent confirmer leur présence auprès du secrétariat du comité régional Midi-Pyrénées.

Condition d'accès à cette formation : être licencié 2012 ou 2013 (licence en cours) à la Fédération Française de cyclisme. Il sera demandé en prérequis la connaissance de la réglementation fédérale que vous pouvez retrouver sur le site <http://www.ffc.fr> rubrique documents et règlements cliquer réglementation fédérale chapitres de I à V.

Jean Pierre Audard (Président de la commission arbitrale)



**Comité Midi-Pyrénées de Cyclisme**  
**Commission Régionale du Corps Arbitral**

**Fiche d'inscription**

Nom :

Club :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone :.....

Email :.....

Je souhaite m'inscrire à la formation d'arbitre régional cession 2012.

Vous pouvez retrouver les règlements sur le site : <http://www.ffc.fr> rubrique documents et règlements cliquer réglementation fédérale chapitres de I à V.

Fait à :

A retourner à : [comite-midi-pyrenees@wanadoo.fr](mailto:comite-midi-pyrenees@wanadoo.fr)